

PROCÈS-VERBAL

Élection du quatorzième membre du Bureau

Le mardi 21 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un octobre, à neuf heures trente, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le quinze octobre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire, au siège du syndicat, 9 route de la Confluence, ZAC de Beuzon à Écouflant (49000), sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 46 membres en exercice, étaient présents 32 membres, à savoir :

Etaient présents :

Eric WAGNER (Angers Loire Métropole - Feneu), David BERNAUDEAU (Saumur Val de Loire – Doué-en-Anjou), Jacques BIGEARD (Mauges Communauté - Montrevault-sur-Evre), Daniel BOURGEOIS, (Angers Loire Métropole - Cantenay-Epinard), Denis CHIMIER (Angers Loire Métropole - Écouflant), Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe - Morannes-sur-Sarthe-Daumeray), Christine DECAENS (Cholet Agglomération - Lys Haut Layon), René-François JOUBERT (Angers-Loire Métropole - St Clément de la Place), Dominique HERVÉ (Cholet Agglomération), Jacky MIGNOT (Angers-Loire Métropole - Briollay), Annick JEANNETEAU (Cholet Agglomération), Dominique LARDEUX (Anjou Bleu Communauté), Monique LEROY (Angers Loire Métropole), Jean-Michel MARY (Mauges Communauté), Yves MARY (Anjou Bleu Communauté - Ombrée d'Anjou), Gérard MOISAN (Angers Loire Métropole), Xavier TESTARD (délégué suppléant de Alain MORINIÈRE, Cholet Agglomération), Éric MOUSSERION (Saumur Val de Loire), Paul NERRIERE (Mauges Communauté - Sèvremoine), Frédéric PAVAGEAU (Cholet Agglomération), Dominique PONTOIRE (Saumur Val de Loire - Bellevigne-les-Châteaux), Franck POQUIN (Angers Loire Métropole), Joëlle POUDRÉ (Cholet Agglomération - Bégrolles-en-Mauges), Patrick CHARTIER (Angers Loire Métropole), Denis RAIMBAULT (Mauges Communauté), Florian RAPIN (), Bruno ROCHARD (Mauges Communauté - Mauges-sur-Loire), Sylvie SOURISSEAU (Loire Layon Aubance), Delphine STROESSER (Anjou Loir et Sarthe - Étriché), Thierry TASTARD (Angers Loire Métropole), Éric TOURON (Saumur Val de Loire - Distré), Didier YOU (Angers Loire Métropole)

Etaient absents :

Robert BIAGI (Angers Loire Métropole - Soullaines-sur-Aubance), Pierre BROSSÉLIER (Loire-Layon-Aubance), Franck COQUEREAU (Angers Loire Métropole - Mûrs-Erigné), Adrien DENIS (Baugeois Vallée - Noyant Villages), Guy DUPERRAY (Angers Loire Métropole - Sarrigné), David GEORGET (Vallées du Haut Anjou - Le Lion d'Angers), Jérémy GIRAULT (Angers Loire Métropole - Savennières), Virginie GUICHARD (Vallées du Haut Anjou), Christophe POT (Baugeois Vallées), Gilles TALLUAU (Saumur Val de Loire), Teddy TRAMIER (Mauges Communauté)

Ont donné pouvoir :

Robert DESOEUVRE (Angers Loire Métropole - Les Ponts-de-Cé) donne pouvoir à Jean-Luc DAVY (Anjou Loir et Sarthe - Morannes-sur-Sarthe-Daumeray), Patrice GRENOUILLEAU (Mauges Communauté - Chemillé-en-Anjou) donne pouvoir à Jean-Michel MARY (Mauges Communauté), Priscille GUILLET (Loire Layon Aubance) donne pouvoir à Sylvie SOURISSEAU (Loire Layon Aubance)

M. Franck POQUIN a été désigné secrétaire de séance ;

M. Dominique PÉNOT et M. TELLIEZ ont été désignés scrutateurs ;

Mme Joëlle POUDRÉ et Mme Solène BOURET ont été désignées assesseurs ;

OPÉRATION ÉLECTORALE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.O. 2122-4-1, L. 2122-7-1, L. 5211-2, L. 5211-10, L. 5711-1 ;

Vu le code électoral,

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Vu le règlement intérieur des instances du Syndicat, modifié en dernier lieu par la délibération du comité syndical du Siéml n° 01/2021 du 9 février 2021 ;

Vu la délibération du comité syndical du Siéml n° 41/2020 du 29 septembre 2020, fixant la composition du Bureau à treize vice-présidents et un quatorzième membre ;

Vu les délibérations du comité syndical du Siéml n°s 01-2024 et 02-2024 du 6 février 2024, relatives à l'élection d'un membre du Bureau ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté urbaine Angers Loire Métropole n° 2025-186 du 7 juillet 2025, relative à la désignation de M. Florian RAPIN pour remplacer M. Jacques-Olivier MARTIN en tant que délégué titulaire du comité syndical du Siéml ;

Il a été procédé sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, aux opérations de vote suivantes :

Monsieur le Président a exposé le contexte et rappelé les décisions préalables du comité syndical justifiant les présentes opérations de vote, puis a invité le comité syndical à procéder à l'élection d'un membre du bureau. Il a rappelé que l'élection a lieu scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue et que, lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

Monsieur le Président fait l'appel des candidatures. Puis chaque membre du Comité a remis dans l'urne un bulletin de vote. Après le vote du dernier délégué syndical, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

➤ 1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 4
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 31
- e. Majorité absolue : 16

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR :

CANDIDATS (NOM dans l'ordre alphabétique)	NOMRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florian RAPIN	31	Trente-et-un

RÉSULTAT

Florian RAPIN, qui a obtenu 31 voix, est proclamé quatorzième membre du Bureau du Syndicat.

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Aucune observation ou réclamation.

ANNEXES

- Emargement des délégués

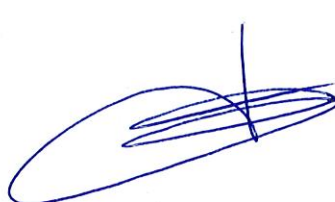
CLÔTURE DES ÉLECTIONS

Les opérations électorales se sont terminées le 21 octobre 2025, à 10h00.

Document certifié conforme,
A Écouflant, Le 21 octobre 2025,

Le Président,

M. Jean-Luc DAVY



Le secrétaire,
M. Franck POQUIN

Les scrutateurs

M. Dominique PÉNOT



M. Éric TELLIEZ

